



JP. FAILLET Président de l' Association des Stomisés de l'Ain

Président de l'Association des Stomisés de l'Ain, je participe aux réunions du copil de l'ODLC ( office de lutte contre le cancer ) ou je représente les usagers pour le cancer colorectal. Je voudrais apporter ici un témoignage afin d'expliquer aux personnes qui n'ont pas encore fait la démarche du dépistage du cancer colo rectal de la faire sans attendre.

Je voudrais déjà remercier le docteur BRUHIERE, coordonnateur du projet de dépistage du cancer colo-rectal, pour le travail qu'il a accompli afin de mener à bien ce projet.

Dans le département, les professionnels de santé de chaque canton ont été informés, et je l'ai accompagné dans les réunions publiques qui ont eu lieu dans le canton de CHALAMONT, MONTREVEL, MEXIMIEUX, AMBERIEUX et BELLEY.

Le dépistage du cancer colo-rectal concerne toutes les personnes entre 50 et 74 ans. Il suffit de réaliser le test hémocult, tel que le médecin traitant vous explique, ce qui prend quelques minutes, 3 fois de suite et d'envoyer le tout avec l'enveloppe pré timbrée.

La lecture se fait dans un laboratoire par des personnes spécialisées et le résultat vous est communiqué très rapidement.

Dans le cas d'un test positif il faut simplement se soumettre à une coloscopie pour confirmer le résultat.

Sans ce test, il faut beaucoup plus de temps pour détecter une trace de sang dans les selles, et pendant ce temps le cancer a pu se déclarer avec tous les soucis qu'il peut apporter . Bien sur, il y a la chirurgie et les progrès sont énormes dans ce domaine, mais malgré tout, une intervention c'est toujours un moment de grande solitude, angoissant, traumatisant.

Dans le cas le plus grave, le chirurgien est obligé de faire une dérivation et de réaliser une stomie, c'est à dire d'aboucher un bout d'intestin sur la paroi abdominale qu'il va falloir appareiller. Là aussi les appareillages ont évolués, mais cela reste tout de même invalidant, et provoque chez certains patient un traumatisme important, l'aspect visuel de la personne se modifie, le régime et la tenue vestimentaire peuvent changer et puis il y a le regard des autres, même si cela ne se voit pas, le stomisé a souvent le pressentiment que l'entourage remarque quelque chose et cela peut être angoissant, stressant.

Et puis il y a le coût pour la collectivité, (l'intervention, la convalescence et surtout les appareillages )

Tout cela peut être évité si le dépistage par le test hémocult est réalisé à temps, alors n'attendez pas, faites la démarche.

Un tout petit geste vaut mieux qu'une grosse intervention.